

ou annotation



À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, tenue ce 19 décembre 2023 à 19 h à la salle du conseil au 871, chemin Diotte à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles. Sont présents(es) les conseillers(ères) suivants(es) :

Audrey Blondin-Lebel (siège 1) Marc Champagne (siège 4)
Danielle Joly (siège 2) Nathalie Turgeion (siège 5)
Andrée Beaulieu (siège 3) André Benoît (siège 6)

formant le quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Luc Diotte, madame Lyz Beaulieu, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Quatre (4) citoyens(nes) sont également présents(es)

# 2023-12-238 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue 19 h 04.

# CONSTATATION DE LA LÉGALITÉ DE L'ASSEMBLÉE

IL A ÉTÉ CONSTATÉ de la légalité de l'avis de convocation par le maire Luc Diotte.

## 2023-12-239 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Audrey Blondin-Lebel

## **VOTE:**

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Pour	Nathalie Turgeon	Pour
Andrée Beaulieu	Pour	André Benoît	Pour

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

# 2023-12-240 <u>ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2024</u>

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Andrée Beaulieu

#### VOTE:

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Pour	Nathalie Turgeon	Pour
Andrée Beaulieu	Pour	André Benoît	Pour

**ET RÉSOLU** d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2024 telles que présentées par le maire Luc Diotte.



ou annotation



# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

# 2023-12-241 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2024

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Turgeon

## **VOTE:**

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Pour	Nathalie Turgeon	Pour
Andrée Beaulieu	Pour	André Benoît	Pour

**ET RÉSOLU** d'adopter le programme triennal en immobilisations pour l'année 2023 tel que présenté par monsieur le maire Luc Diotte dont copie est annexée aux présentes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** 

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire déclare la période de questions ouverte.

# 2023-12-242 <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE</u>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 19 h 16 sur proposition de le conseiller Marc Champagne

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** 

Luc Diotte Maire	Lyz Beaulieu Directrice générale
•	e la signature du présent procès-verbal équivaut à la ses les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) ébec.
Luc Diotte Maire	